

d'Angleterre. Je pourrais peut-être me permettre de citer aussi sur ce point un ou deux écrivains. Macaulay dit :

« La misère, dans les villes manufacturières, était tellement visible, qu'il était difficile à un homme sensible d'en supporter le spectacle. Partout, sur son passage, il contemplait l'ordure et la nudité, des voix plaintives, des corps amaigris et de pâles figures. Des hommes politiques qui n'avaient jamais passé pour alarmistes commençaient à avoir des craintes sur les fondements mêmes de la société. D'abord, les moulins ne fonctionnèrent plus qu'à heures réduites ; puis ils cessèrent tout-à-fait de marcher. C'est alors que l'ouvrier se mit à porter au mont-de-piété ses pauvres effets, d'abord ses petits articles de luxe, puis de confort, et enfin les articles de première nécessité. On dépouilla la maison, jusqu'à ce qu'elle fût aussi nue que la cabane du sauvage. Seule, au milieu de cette misère, l'échoppe qui porte pour enseigne trois boules d'or prospérait ; de la cave au grenier, on y voyait entassés, les horloges, les tables, la chaudronnerie et les bibles du pauvre. Je me rappelle très-bien l'émotion causée à Londres au spectacle inaccoutumé de ces énormes pièces de canon qui s'en allaient dans le Lancashire tenir en respect les populations mourantes de faim. »

Je pourrais citer extrait sur extrait pour montrer le terrible état dans lequel était le pays, à cette époque, que l'honorable ministre des travaux publics désigne comme l'apogée de la prospérité en Angleterre, sous le régime protecteur. A cette même période, l'Angleterre était le théâtre de toutes les misères humaines, le peuple mourait de faim, toute la propriété du pays était en danger, une révolution sociale et politique s'annonçait de toutes parts, et, cependant, un ministre de la couronne, au Canada, prend sur lui de citer cette époque désastreuse amenée par la protection même, comme un exemple des effets bienfaisants du système protecteur ! Le fait est qu'il était impossible à l'honorable monsieur de choisir un exemple plus maladroit. Et, encore, on vient de sang-froid nous demander de suivre une politique rétrograde, d'adopter cette mesure réactionnaire, d'abandonner un tarif équitable de revenu, un système juste et raisonnable de taxation pour en adopter un qui va imposer de lourdes charges sur le grand nombre au profit de quelques-uns. D'après des statistiques que j'ai en mains, on voit, aux Etats-Unis, ce qui suit. Depuis 1870 jusqu'à aujourd'hui, non-seulement il n'y a pas eu d'augmentation de la richesse nationale, mais il s'est produit une dimi-

nution de près de trois billions de piastres. Le *Commercial*, de Cincinnati, qui est un journal bien renseigné, estime que lors du prochain recensement, en 1880, la richesse publique sera beaucoup moindre qu'en 1870, et cette perte est attribuée aux défauts du système commercial qui a régi les transactions de commerce durant cette période. L'augmentation des taxes produit nécessairement la gêne parmi la classe pauvre, et voici que ce tarif augmente l'impôt sur presque tous les articles de consommation domestique. Pour ce qui est de la fleur, l'honorable député de Cumberland s'accorde avec moi pour dire que le prix en général ne sera pas beaucoup plus élevé, attendu que nous produisons cet article en plus grande quantité que nous ne le consommons ; je dois dire, en passant, néanmoins, que j'ai déjà exprimé à plusieurs reprises mon opinion sur l'effet que va produire le tarif sur la farine. Supposons qu'on impose un droit qui permette d'aller vendre la fleur aux provinces maritimes qui ne cultivent qu'une quantité insignifiante de blé, voici ce qui arriverait : les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'île du Prince-Edouard font un commerce étendu avec New-York, Portland, Boston et autres villes des Etats-Unis ; ils vont y vendre leur poisson et en rapportent la fleur, qui ne coûte que 10 à 12 centins de fret par quart, et qui sert quelquefois de lest. Or, si nous mettons un impôt de 25 ou 50 centins sur la fleur, nous finissons par détruire ce commerce qui se chiffre probablement par 40 ou 50,000 quarts annuellement. Nos meuniers en recueilleraient le bénéfice, mais s'il fallait répartir ce bénéfice sur tous les meuniers du pays, cela ne produirait qu'un gain d'un neuvième pour cent, peut-être, par chaque quart, sur la fleur fabriquée au Canada. Nous avons vu comment le coût de la vie va être augmenté, sur la consommation des faïences qui sont frappées d'un impôt additionnel de 30 pour cent en moyenne, sur toutes les provisions de bouche qui sont aussi imposées davantage, aussi bien que la quincaillerie et les autres articles. Nous avons vu ici, dans cette Chambre une facture pour des couvertures montrant que sur une couverture de la valeur de quatre piastres, on paye plus d'une piastre de droits ; que sur une facture de